

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE FEURS
COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY LESTRA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Abstention(s) : 0

Pour : 14

Contre : 0

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf janvier à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pierre SIMONE, Maire

Date de convocation : 12/01/2026

PRESENTS : M. Pierre SIMONE, M. André MICHEL, Mme Marie-Claire GARIN, M. Philippe FAYOLLE, Mme Béatrice RODRIGUES, Mme Isabelle MARJOLLET, Mme Chrystelle MALIGEAY, M. Christophe FERRIER, M. Jean-Christophe VOUTE, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS, M. Bernard GAGNIERE

ABSENTES et EXCUSEES : Mme Sylvie SECOND qui donne pouvoir à M. Christophe FERRIER, Mme Olivia SEON qui donne pouvoir à Mme Amélie FLODROPS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Christophe FERRIER

N° 2026-01-19-01

OBJET : Avenant N° 2 à la convention 2023-2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG42

Monsieur le Maire donne lecture de l'avenant n°2 à la convention 2023-2026 relative à l'établissement des dossier CNRACL par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire.

Il demande à l'assemblée l'autorisation de signer cet avenant.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents

1° **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention 2023-2026 relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le CDG42, ainsi que toutes les pièces afférentes à cet avenant

2° **Charge** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Copie certifiée conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,
Christophe FERRIER

Le Maire,
Pierre SIMONE

